

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
ST 14095/14
PRESSE 507
Bruxelles, le 9 octobre 2014

Le mandat de négociation en vue d'un partenariat transatlantique de commerce et d'investissement est rendu public

Le Conseil a décidé de déclassifier les directives de négociation en vue d'un partenariat transatlantique de commerce et d'investissement avec les États-Unis.

Les directives ont été rendues publiques ce jour.

"Je tiens à exprimer ma vive satisfaction concernant la décision qui a été prise ce jour par les États membres de l'UE et que la présidence italienne prône de longue date: la déclassification du mandat de négociation constitue une mesure importante pour assurer la transparence des négociations avec les États-Unis. Cela ne peut que renforcer les arguments en faveur de la conclusion de l'accord sur le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement, qui constitue un pilier du futur redressement économique des pays de l'UE", a déclaré M. Carlo Calenda, vice-ministre italien du développement économique et président du Conseil.

Le mandat a été approuvé en juin 2013, et la Commission conduit les négociations au nom de l'UE. Sept cycles de négociation ont eu lieu, le dernier en date s'étant tenu à Washington du 29 septembre au 3 octobre.

La décision de déclassifier le mandat a été prise d'un commun accord.

Texte du [mandat de négociation](#).